

CTL du 17 avril 2014 : compte-rendu

Le Comité technique local s'est tenu sous la présidence de Monsieur Houteer. Les points suivants ont été abordés

1. Procès-verbal des séances des 24/09/2013, 20/12/2013 (matin) et 09/01/2014, pour approbation;

Les représentants FO-DGFIP ont demandé et obtenu le retrait de commentaires insérés dans le procès verbal du 24 septembre, qui donnaient des informations collectées après la réunion. Ils ont rappelé que les PV doivent retracer l'activité en séance exclusivement.

Afin de faciliter la rédaction des PV, la direction a proposé l'enregistrement des CTL comme cela se pratique en CHS. Les Organisations syndicales ont toutes été favorables à cette proposition.

2. Présentation du Budget 2014, pour information;

L'an dernier la présentation des documents était beaucoup plus détaillée, ce qui n'a pas manqué de surprendre **les représentants FO-DGFIP** qui l'ont fait remarquer au Président. Ainsi, le volet performance du BOP, la stratégie nationale, le contexte territorial et le diagnostic des services (effectifs, organisation des services) étaient absents de la présentation. Il n'y avait pas non plus de déclinaison des objectifs et des actions, ni tableau récapitulatif.

Ces points soulevaient de la part des **représentants FO-DGFIP** chaque année de nombreuses interrogations.

Pourquoi ces différences ? Avons-nous abandonné, l'idée de performance ? Y a-t-il encore une stratégie nationale ?

Les représentants FO-DGFIP se demandent simplement s'ils ne posaient pas trop de questions.

Chaque année, nous avons une indication sur l'application ou non de la fongibilité entre dépenses de personnel et dépenses de fonctionnement. Cette année, pas de précision. La direction, sur notre interrogation a précisé que la fongibilité n'ayant pas été appliquée, elle n'avait rien mentionné.

Une question se pose : les représentants FO-DGFIP seront-ils informés à l'avenir si la direction ponctionne les crédits de personnel pour abonder le fonctionnement?

Les représentants FO-DGFIP ont fait observer que, les dépenses contraintes qui avaient reculé de 7% l'an dernier en sont désormais à 10,13% sur 2 ans.

Ils ont fait remarquer par ailleurs que la centralisation des affranchissements n'était pas un gain, ni en temps, ni en efficacité : des retards dans les envois, des retours de courriers affranchis non distribués dans les services, ont été constatés. La direction a reconnu que des enveloppes étaient retournées par la Poste et qu'elle faisait le point sur la question. Monsieur Houteer a indiqué que la Poste faisait une croix sur la partie courrier et que la question se posait en centrale de ne plus passer par elle d'ici à quelques années.

- **réception - frais de représentation et réunion** : les **représentants FO-DGFIP** ont constaté une forte baisse de 70% qui interpelle. Ils souhaitent simplement que cela continue.
- **dépenses de fournitures** : une baisse certes, mais à quel prix ? du matériel de très mauvaise qualité, (changement de marché) ce qui fait que de plus en plus de collègues achètent leurs propres fournitures. Les nouvelles machines à calculer sont de mauvaise qualité, très bruyantes et très lentes. La direction a indiqué que les dysfonctionnements pouvaient remonter au travers des fiches incidents, ce qui pouvait influencer sur les marchés nationaux. **les représentants FO-DGFIP** ont fait observer que le matériel une fois acheté, c'était un peu tard et qu'il fallait malheureusement faire avec. Si le matériel était testé en amont plutôt que de rechercher toujours le meilleur coût, nous n'en serions pas là.

- **nettoyage** : en baisse certes mais des prestations déplorables quand il y a recours à des sociétés de service. Un seul changement et qui démontre la véracité de nos remarques récurrentes sur la propreté des locaux : le site de Bertrand : Nous sommes revenus à des emplois de titulaires après l'intégration des agents Berkani. **Le changement est spectaculaire**, mais les femmes de ménage réalisent un travail de **titan** pour récupérer la saleté accumulée depuis dix ans.
- **poste locations et charges** : en hausse de 5,5%. La direction nous explique que cela est dû à des revalorisations de loyers
- **logements de fonction** : **les représentants FO-DGFiP** ont souhaité connaître la liste des logements de fonction dans le département :
 - Honfleur, Villers-Bocage, Ouistreham, Livarot, Condé sur Noireau et Thury Harcourt. Seuls les deux premiers de la liste sont occupés, les autres ont été proposés aux agents mais personne n'est intéressé.
- L'attention des **représentants FO-DGFiP** a été attirée par une somme de 3354€ au titre des actions de communication en 2013. Cette somme correspond à une campagne de publicité sur Normandie TV pour promouvoir les moyens de dématérialisation.
- **les représentants FO-DGFiP** ont ensuite abordé le prévisionnel 2014 et les problèmes de scannérisation dans les services de publicité foncière qui vont nécessiter un recours à des auxiliaires. Ils ont demandé si une dotation spécifique avait été prévue, ou si les auxiliaires seraient pris sur l'enveloppe attribuée. Ils se sont inquiétés aussi de savoir qui paierait le transport sécurisé car le volume est colossal, la scannérisation concernant 7 années de documents. A ces questions, la direction a indiqué que la scannérisation avait été connue tardivement et que la dotation d'auxiliaire était déjà faite. Si aucune dotation spécifique n'est allouée, il faudra faire avec ce que l'on dispose. Il faudra voir avec les services de publicité foncière quels sont les besoins, mais la direction espère quand même une dotation complémentaire. Il faudra également évaluer la charge.
- **les représentants FO-DGFiP** ont déploré une nouvelle baisse de près de 14% des crédits de fonctionnement et de 54% pour les dépenses d'équipement

3. Situation du TBVS : bilan de l'année 2013, pour information;

Monsieur Blaino a fait remarquer que comme l'avait dit Monsieur Gilbert en introduction, sur certains chiffres on peut se poser des questions notamment sur la dégradation des conditions de vie au travail. **Les représentants FO-DGFiP** ont pointé un certain nombre de données inquiétantes, notamment l'accroissement du nombre de jours d'arrêt maladie en 2013, et ce, malgré le jour de carence. Ils représentent l'équivalent de 41 équivalents temps pleins (ETP). Egalement, le nombre d'écartements d'horaires qui représentent 2 ETP. Les comptes épargne temps (CET) représentent quand à eux l'équivalent de 13 ETP. **Les représentants FO-DGFiP** ont demandé à ce que les chiffres du CET soient affinés. Ainsi la direction nous a indiqué que 350 agents avaient utilisé le dispositif dont beaucoup pour un nombre compris entre ½ journée et 2 jours. Ce qui a évolué, c'est le nombre en hausse d'agents (161) qui ont porté plus de 10 jours au CET. Sur ces 161, il s'agit pour un tiers d'agents ayant eu des congés maladie, pour un tiers des agents qui vont partir en retraite pour partir plus vite. Sur ces 161, il y a aussi 40 A+ dont beaucoup vont partir en retraite d'ici 2 à 3 ans ce qui va pour deux d'entre eux nécessiter un intérim de 3 mois environ.

4. Bilan 2013 (actualisation au 31/12) et présentation du plan de formation professionnelle 2014, pour information;

Ce point avait déjà été traité dans un précédent CTL et il ne s'agissait que d'une actualisation. **Les représentants FO-DGFiP** ont regretté une fois de plus que les formations obligatoires (déontologie par exemple) ne viennent fausser les statistiques des agents formés et masquent le nombre d'agents qui n'ont suivi aucune formation métier au cours de l'année.

5. Rapport d'activité 2013, (pour information):

Les représentants FO-DGFIP ont mis le focus sur un certain nombre de points. Notamment, l'accroissement du nombre d'articles imposables au titre de l'impôt sur le revenu, résultante de la suppression de la case "E" sur les déclarations. Le nombre d'admissions en non valeur pour les professionnels et les particuliers qui est en très forte baisse quand, dans le même temps, les règles ont été assouplies, ce qui aurait pu provoquer l'effet inverse. Inquiétude quant à la baisse du nombre d'analyse financières réalisées, car celles-ci constituent le socle de la qualité de service rendu aux ordonnateurs. Les représentants FO-DGFIP ont fait remarquer que notre expertise était très appréciée des élus et qu'il fallait entretenir ce lien qui les unit à nos services.

6. Présentation de la campagne IR 2014, pour information:

Voici, ci-dessous, le texte qui a été lu en séance. Il exprime le ressenti d'un agent de base – et ce n'est pas péjoratif, bien au contraire - au lancement de la campagne de l'impôt sur le revenu. **Bien évidemment, les représentants FO-DGFIP savent le travail de préparation des collègues en direction pour cette campagne et ce n'est évidemment pas leur travail qui est remis en cause dans ce texte, ni celui des chefs de service qui animent leurs équipes au mieux.** Les agents ont besoin de se poser et ils aimeraient simplement pouvoir préparer la campagne bien en amont pour l'aborder plus sereinement. Une fois la campagne débutée, ils n'ont plus le temps nécessaire pour exploiter les notes techniques. De plus en plus, les agents perdent leurs repères.

Monsieur le directeur,

"Cette campagne d'information sur l'impôt sur le revenu est l'exemple parfait de la déliquescence et du laisser aller de notre administration.

Début avril, le Directeur Général fait un message sur Ulysse nous indiquant que la campagne IR est un moment important de notre année fiscale.

En réponse à cela, une réunion de 2 heures organisée pour les chefs de service, alors qu'elle durait il y a quelques années 1 jour voire 2 (Heureusement que c'est un moment important !!). Ces chefs qui reviennent devant leurs agents et qui ne sont pas toujours capable de répondre à des questions importantes.

Cette année encore, c'est l'année de, la "débrouille". Nous n'avons plus de soutien de la direction, plus d'explication et de lecture de note. Et pourtant cette année, avec :

- *La loi Duflo,*
- *les changements sur les plus values,*
- *les revenus de capitaux mobiliers,*
- *les modifications des crédits d'impôts sur les travaux des résidences principales,*

les services auraient eu un gros besoin d'aide!

Mais à la place, nous allons à la pêche aux informations sur les sites d'autres directions (merci au Morbihan, aux Pyrénées-orientales et à biens d'autres...), ou alors les agents prennent du temps sur leur travail quotidien pour monter des tableaux et des notes, qu'ils transmettent aux autres services pour les aider.

Les représentants FO-DGFIP profitent de ce moment pour les remercier chaleureusement.

Nous sommes obligés de faire cela pour, être capable de faire simplement notre métier c'est à dire renseigner sur la fiscalité lorsqu'un contribuable nous questionne.

Nous voudrions vous dire que cela suffit et il faut que cela change, mais en mieux, car sinon les agents ne pourront plus travailler. "Ils en ont assez !!!"

Monsieur le Directeur, vous devez prendre conscience qu'en ce moment difficile pour les agents, nous voyons s'amplifier une perte de confiance envers la direction générale et votre direction locale, est-ce normal?"

Les représentants FO-DGFIP souhaitent bon courage aux collègues des SIP, des accueils et des trésoreries locales pour cette campagne.

7. Départementalisation des procédures collectives, pour avis:

La départementalisation des procédures collectives appelle de la part des représentants FO-DGFIP plusieurs réflexions. Ils s'interrogent d'abord sur la précipitation à mettre en oeuvre cette réforme, puisqu'elle ne semble pas totalement finalisée. En effet la note de la Direction Générale d'octobre 2013 indiquait qu'une note à paraître viendrait apporter des précisions pour le bon fonctionnement de cette cellule adossée au PRS. Aujourd'hui 17 avril, aucune note n'est parue, comme l'indique d'ailleurs le document de travail remis aux membres du CTL. On peut donc s'interroger sur le fonctionnement de cette cellule dédiée.

Un autre sujet d'inquiétude concerne la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables, et particulièrement celle du responsable du PRS. La direction reconnaît d'ailleurs que la responsabilité est un sujet sensible et comporte des risques significatifs. Les mises en débet éventuelles seront source de conflit entre les comptables gestionnaires (trésoreries mixtes, SIP et SIE) et comptable du PRS.

Cela suppose également une interrogation sur le circuit d'information entre le PRS et les autres postes comptables. "Qui fait quoi ?" Comment seront déclarées les créances postérieures au jugement de procédures collectives, notamment celles liées à la poursuite de l'activité et celles qui ne le sont pas.

Comment le calibrage des stocks a-t'il été réalisé ? Pour une réforme dont l'esprit est de sécuriser, d'harmoniser et de diminuer le nombre d'interlocuteurs pour les partenaires extérieurs, mandataires et tribunaux, **les représentants FO-DGFiP** se demandent pourquoi, seuls les stocks des SIE de Caen Nord et de Caen Est sont transférés. Pourquoi pas les stocks des autres SIE?

Les procédures actuellement gérées par le PRS ne semblent pas comptabilisées? Donc beaucoup de questions.

La dernière interrogation porte sur la formation des agents de l'équipe qui devront être spécialisés et efficaces. Comment seront ils choisis ?

En l'absence de réponses claires, **FO** a voté "**Contre**" ce projet.

8. Ponts naturels 2014 – proposition complémentaire, pour avis:

A l'ordre du jour du CTL qui a eu lieu hier nous avons l'ajout du pont naturel de l'ascension qui nous était proposé. Pour mémoire, **les représentants FO-DGFiP**, seuls, avaient demandé lors du CTL du 9 janvier, le réexamen de ce pont naturel dans l'hypothèse où la date de fin de campagne de l'impôt sur le revenu aurait été avancée. Les ponts naturels répondent à une demande forte des agents afin de fluidifier les calendriers de congés et éviter les conflits entre eux.

Voici le résultat du vote :

FORCE OUVRIERE "POUR" : 4 voix

CFDT "POUR" : 1 voix

SOLIDAIRES et CGT n'ont pas voulu participer au vote.

9. Questions diverses.

Les représentants FO-DGFiP ont renouvelé leur demande précédente sur les modalités d'accès à leur lieu de travail pour les agents à l'occasion des fêtes du 70 ème anniversaire du débarquement allié. La direction n'a pas encore toutes les infos même si nous savons déjà que la circulation devrait être libre dans Caen intra-muros. Des badges devraient être distribués aux agents concernés mais rien n'est définitivement fixé. La date approche !



Les représentants FO-DGFiP en C.T.L.

**Bruno GILBERT - Françoise DIMICOLI - Géraldine TANQUEREL - Pierre VAUTIER
Frédéric GABRIELLE - Eric GRANDMOUGIN - Marie-Claire AUBRY - Nathalie BLANCHOT**

**Si ce compte-rendu suscite interrogations ou demandes de précisions,
ne pas hésiter à prendre contact**